

**Le :** 29 juillet 2019 à 17:25 (GMT +02:00)

**De :** "RihouayJaffre"

**À :** "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet :** déposition enquête publique

Bonjour , je vous remercie de tenir compte de ma déposition

Isabelle Rihouay-Jaffré

**Isabelle RIHOUAY-JAFFRE**

Membre de Eau et Rivières de Bretagne

Membre du Conseil Territorial de Santé de Lorient-Quimperlé

**Contribution à l'enquête publique pour la Création d'un élevage de volailles de chair et d'un forage d'eau à Langoëlan par l'EARL de Kermaria.**

**Monsieur le Préfet du Morbihan,**

**Madame la Commissaire Enquêtrice,**

Je vous remercie de prendre en compte les remarques que je vous ai compilées ci-après pour prendre votre décision concernant la demande de l'EARL de Kermaria de Langoëlan.

### **1) Le projet :**

Messieurs Youenn LE FUR et Mathieu LE METAYER, gérants de l'EARL de Kermaria, souhaitent créer un élevage de poulets de chair sur la commune de Langoëlan. Ils envisagent l'installation de 2 bâtiments de 2222m<sup>2</sup> soit 4444m<sup>2</sup>, d'un hangar de 402 m<sup>2</sup> et d'une plateforme de compostage de 690m<sup>2</sup>, **la surface totale artificialisée** sera avec des accès aménagés. Un forage est prévu pour l'alimentation en eau des poulaillers.

Bien qu'étant situé dans la ZNIEFF Forêt de Pont-Calleck, le projet est implanté sur une parcelle agricole exploitée entrant dans une rotation culturale. Le terrain y est travaillé tous les ans pour l'implantation de différentes cultures. Le projet rendra imperméable les surfaces couvertes par les bâtiments et les zones de circulations sur le site seront perméables. Le site sera clôturé.

La production normale de l'EARL de Kermaria sera **de 88000 poulets de chair gros calibre (2kg7), les porteurs de projet se laissent la possibilité de passer à 120 000 poulets de plus petits calibres suivant les marchés** et pourquoi pas de changer de production puisque l'autorisation demandée concerne 120 000 emplacements de volailles de chair (poulet, dinde, canard).

On fera grandir un poulet entre 30 et 48 jours maximum au lieu de 120 jours minimum pour un poulet fermier. Pour y arriver on les laissera dans un bâtiment clos avec une lumière du jour qui passera en lumière artificielle la nuit. Pas de repos pour ces bêtes qui doivent se nourrir à toute heure de leur vie. Les déchets ou mortalité annoncés sont de 4,85%.

Pour qui voulons-nous produire ces poulets ? Les pro-projets parlent de circuit court, comme si les bretons n'avaient pas assez à manger localement. Non il s'agit en vérité pour Sanders, maître du jeu, de fournir les industriels alimentaires, les boulangers, les « fast-food ». La destination de ces animaux est à la découpe en morceaux, filets pour en faire des nuggets, des sandwiches, de la « fast-food ». C'est de produire un aliment de basse qualité parce que le public en redemande au détriment d'une Santé Publique qui coûte cher à la collectivité!

Qui décide que le public choisit de manger ce type de produit ? Il n'est pas prêt, de l'avis de l'entreprise et des pro-projets entendus lors de la réunion publique, à payer le prix, alors on lui en donne pour son argent. Mais choisit-il le mode d'élevage des animaux qu'on lui propose à la consommation ? Choisit-il de se gaver d'antibiotiques, de perturbateurs endocriniens, d'avoir des maladies neurodégénératives, des cancers hormono-dépendants...? Le poulet d'élevage hors-sol est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> vecteur de BHRE (bactéries hautement résistante émergente) du fait de nos pays limitrophes qui utilisent encore les antibiotiques comme facteurs de croissance et du fait de

notre pays qui a utilisé ces antibiotiques à outrance, ce qui a provoqué des mutations génétiques de bactéries. Nous n'avons toujours pas de traitement pour lutter contre ces bactéries. Était-ce un choix du consommateur ?

L'intention des porteurs de projet est de produire pour le marché national mais finalement on passera volontiers à l'international. Il est bien noté qu'une augmentation de la production vers 120 000 poulets serait pour l'exportation. Alors vers où ? Le Moyen-Orient, la Russie, la Chine ? Cette dernière a des soucis avec la peste porcine africaine qui avance inexorablement, alors pense-t-on qu'elle va se tourner vers nos poulets bretons et faire la fortune de nos éleveurs ? Mais dans ce cas, pour combien de temps ? La Chine a déjà poussé nos producteurs de lait à la surexploitation de leur terre, à l'élevage de vaches laitières pour alimenter la gourmande machine à produire du lait chinois de Carhaix. En est-on satisfait ?

## 2) Le voisinage

Le bureau d'études et les porteurs de projet ne connaissent pas le **voisinage**. C'est assez incroyable ! La maison de Kermaria ? Pas grave, une résidence secondaire ! La propriété semble s'arrêter au ruisseau de Kerlann, peu importe qui se trouve de l'autre côté, un élevage biologique ? Ah pardon, mais vous êtes à plus de 100 m, donc vous n'existez pas. Pourtant, on retrouve sur le site de la mairie de Langoëlan qui soutient le projet, cet élevage biologique en poules pondeuses, escargots et abeilles avec production, transformation et vente directe à la ferme. Les gîtes, à peine 2kms à vol d'oiseau du site, seront très heureux de respirer les effluves provenant de l'élevage. On ne peut pas maîtriser les impacts sur la pollution de l'air avec un projet aussi gigantesque dans notre région qui n'a rien d'un désert inhabité.

Lors de notre **colloque ERB à Lorient du 21 juin dernier sur l'ammoniac en milieu agricole**, nous avons eu le témoignage édifiant de voisins très proches d'une installation similaire dans le Nord Finistère. Si dans le projet de Langoëlan, on ne retrouve pas les alarmes qui se déclenchent jour et nuit chez nos finistériens, on retrouvera les vents portants les odeurs des poulaillers qui inondent toute la région. Cette pollution aérienne provoque des malaises constants au point que les habitants envisagent de déménager, alors qu'ils sont très attachés à leur terre. Qui voudra racheter des biens à proximité d'élevage tel que celui de Langoëlan ?

Cela fait-il partie des dégâts collatéraux qu'il faut supporter pour pouvoir faire son métier d'agriculteur ? Mais est-ce encore un métier d'agriculteur quand on produit sans lien à la terre, de la nourriture hors sol ?

## 3) Le forage

Le réseau hydrique de la Bretagne est superficiel et n'a que peu de réserve profonde en eau, du fait de sa composition géologique. On ne peut compter que sur une pluviométrie régulière pour alimenter notre réseau en eau. Avec le réchauffement climatique, nos réserves s'amoindrissent rapidement. Il faudrait une pluie discontinue sur de longs mois pour les reconstituer. La population bretonne est amenée à se développer dans les années à venir. Le Scott de Lorient envisage des difficultés critiques d'alimentation en eau potable.

**Le forage** ira chercher de l'eau dans une nappe phréatique qui alimente le cours d'eau voisin, ruisseau de Kerlann qui lui-même alimente la rivière du Scorff. Le dossier ne tient pas compte des autres forages déjà installés autour du bassin versant du Scorff. **L'eau est un bien commun** et ne devrait plus faire l'objet de prélèvement en sous-sol en cette période de réchauffement climatique. Comme vous l'a démontré Mr Bouglouan, ERB, les besoins pour la consommation d'eau potable sont impactés par un débit insuffisant au point de prélèvement de la station de Plaisance de Guémené/Scorff. Quel est la part de financement de l'EARL de Kermaria, pour ce prélèvement privé sur un bien public ?

#### 4) L'Ammoniac

Même s'il est réglementairement possible de réaliser **une aire de stockage du compost** à plus de 50 m d'un cours d'eau, celui de Kermaria se situe à 83 m, cette distance est malgré tout faible au regard des risques d'excès de pluie possible surtout quand il s'agit de trombes d'eau, comme on en subit maintenant en Bretagne à la place de notre traditionnel crachin. Le lessivage des andains et le débordement depuis la dalle de béton ou de la cuve de récupération des eaux de pluie n'est pas à exclure. D'autant qu'autour du ruisseau, n'est pas maîtrisée, la zone humide qui fait tampon et qui n'est pas comptée dans la distance à respecter.

**Le retournement des andains** sera rapide en 2 heures, 3 fois par lot, soit 17 fois dans l'année. Le fumier de compostage dégage du sulfure d'hydrogène et de l'ammoniac. Les fientes à l'air libre en décomposition, arrosées régulièrement, même non remuées, continuent de produire des émanations.

Air Breizh lors du colloque, nous indiquait que **l'émetteur principal d'ammoniac est le secteur agricole (98%)**. Comme le rappelle le Docteur Le Goff, La Bretagne produit un peu plus de 90 000 T / an d'ammoniac sur 700 000T en France, soit 13% du total. Or la Bretagne, c'est 5 % de la superficie de la France, 5% de la population. Nous sommes donc les 1ers producteurs, une grande région d'élevage déjà bien surchargée qui devrait réduire drastiquement sa quantité d'élevage.

« La France s'est engagée, par décret 10 mai 2017, à atteindre des réductions de 8% en 2025-2029 de certains polluants. Or, nos émissions d'ammoniac sont en légère augmentation par rapport à ce qu'elles étaient 10-15 ans auparavant. L'état des émissions est stationnaire depuis 2016 et il faudra faire beaucoup d'efforts pour atteindre les objectifs fixés. Sinon l'ensemble du territoire breton et ses collectivités locales auront des soucis à se faire pour le non-respect de leur engagement sur cette pollution. »

**L'ammoniac a un impact sur l'environnement** : acidification des sols déjà globalement acides en Bretagne, développement d'algues, dégradation de la qualité de l'eau. L'ammoniac émis dans l'air retombe au sol et dans l'eau où ces apports de nutriments vont contribuer à développer des algues vertes.

**L'ammoniac est connu pour être un précurseur de particules fines** et notamment des particules secondaires de nitrate d'ammonium.

Même si l'ammoniac n'est pas classé cancérigène dans l'air, il est très dangereux et provoque des maladies chroniques à force d'expositions constantes et répétées sur plusieurs années. En Bretagne, le taux de maladies respiratoires, de maladies cardiovasculaires est élevé comme le rappelle le Dr Le Goff.

**Les émissions d'ammoniac**, dans les bâtiments ne seront pas réduites par un **lessivage de l'air** pourtant recommandé par la FDSEA lors de notre colloque. Il est jugé trop coûteux, seule la **brumisation** sera utilisée pour refroidir l'air, en espérant diminuer la quantité d'ammoniac et de particule fines qu'il contient. Cette brumisation ne sera pas constante, uniquement en cas de chaleur excessive de l'air ambiant et assurément en fonction de l'âge des animaux, un poussin de démarrage nécessitant davantage de chaleur qu'un poulet en finition.

**L'émission d'ammoniac de l'exploitation** est 6 968 kg/an, tout de même, près de 7 tonnes !

On ne peut décemment pas négliger une telle pollution atmosphérique.

#### 5) La dépendance des éleveurs à l'entreprise Sanders

Ici, les éleveurs de Kermaria sont pieds et poings liés au grand groupe de production, l'entreprise Sanders au capital de 23 million 27 mille 500 €. Que représente le capital de nos éleveurs de 7 mille 500 € à côté, avec 1 million 400 mille € de dettes en plus ? Ils auront sur leur dos un emprunt qu'ils seront seuls à supporter, avec tous les ennuis qui iront avec. **La marge de sécurité (et non le bénéfice)** annoncée comme confortable 42 140€, résistera-t-elle aux aléas de la rémunération dont les éleveurs ne sont pas les maîtres ? Quand on enlève 20% de la marge brute attendue sur une année pleine  $20\% \times 223\,080\text{€} = 44\,616\text{€}$ . Les prélèvements privés bruts avec les charges sociales, sont évalués à 34 238€. Peut-on considérer que les éleveurs seront bien rémunérés ? (p16, annexe 1-5)

Le tableau sur le prêt professionnel n'est pas clair dans le dossier (p15), pour combien de temps l'EARL est-elle endettée ? Sur combien d'années pense-t-elle amortir ses installations ? Au bout de combien de temps devra-t-elle faire face à de nouveaux investissements pour garantir la pérennité des installations ?

Le projet ne prévoit pas de salariés, pourtant lors des chargements des animaux (à 30 jours 42 000 femelles de 1,5kg puis à 40 jours 44 000 poulets lourds 2,7kg) réalisés la nuit, il semble étonnant qu'à seulement 2 éleveurs, cela soit possible. Sanders demande aux éleveurs de se doter de la main d'œuvre nécessaire aux opérations. Main d'œuvre non chiffrée, non connue, quel coût ?

**Le contrat avec Sanders sur 7 ans**, indique que les porteurs de projet ne sont pas les donneurs d'ordre, ils doivent suivre à la lettre les besoins de l'entreprise. Si celle-ci décide de moins produire ou de moins rémunérer les volailles, les traites de l'exploitation seront les mêmes et devront être honorées malgré tout. Sanders est propriétaire des aliments et cheptels, les éleveurs sont propriétaires des moyens de production. Chaque année, les règles de rémunération sont revues par l'entreprise et son groupement, Sanders peut décider de réduire la rémunération des éleveurs, si les résultats attendus, par rapport aux autres éleveurs du groupe, ne sont pas au rendez-vous. On appelle cela une réfaction. Sans compter la volatilité des prix qui est devenue la règle pour les agriculteurs otages de la mondialisation. C'est le début des raisins de la colère !

Doit-on s'en étonner ? Cette entreprise multinationale n'a pas d'état d'âme à « presser le citron » des pays d'Amérique du sud pour qu'ils lui fournissent du soja ou du maïs en déforestant à tour de bras le poumon vert de la planète. Même si dans ce dossier, on se veut vertueux à ce sujet, on parle d'environnement avec pudeur. On a bien vu à l'audition publique, que Sanders ne peut pas garantir la provenance de ces protéines malgré ses souhaits de soja sans OGM issu de zones non déforestées, d'« Amazonebio ». On sait qu'elles l'ont toutes été à un moment donné.

Et l'entreprise Sanders se veut généreuse. Elle investit 60 000 € dans l'exploitation et donne une aide à la production de **7€ par tonne** de poulet, soit 3080 € l'an.

## 6) Le lien avec l'entreprise Lemée

Le contrat avec l'entreprise Lemée sur un an reconductible, de **ramassage des composts** est identique même si de moindre importance financière. S'il arrive un empêchement au bout de la chaîne avec le cultivateur qui devait acheter l'engrais issus des composts, ils reviennent à leur producteur avec à charge pour lui de trouver une solution d'élimination coûteuse, en plus du transport à régler.

## 7) Le bilan carbone

Le bilan carbone est dans ce dossier limité à l'exploitation, sans tenir compte de l'impact lié aux **transports des aliments, des animaux, des composts, et même des éleveurs** eux-mêmes qui viendront 3 fois par jour visiter leur élevage. Aucune notion carbone sur les aliments composés des céréales outre-Atlantique. Les défenseurs du **projet** encouragent l'installation locale de cette

usine de production pour éviter l'importation de poulets brésiliens. Mais ils ne comprennent pas que l'aliment qui nourrit cet élevage prend son origine au Brésil. Ils souhaitent manger du poulet breton de qualité, mais ils ne savent pas que ce poulet ne sera jamais celui qu'il consomme le dimanche en famille.

**8) Le 29 juillet 2019 est le jour où l'humanité aura épuisé toutes les ressources naturelles normalement disponibles pour une année entière. Elle vivra donc désormais "à crédit", selon Global Footprint Network.**

On sait que l'une des causes principale est l'élevage qui dégage un taux de gaz carbonique dans l'air trop important.

Les populations doivent se faire à l'idée d'arrêter de manger tant de viande. Encourager l'installation d'élevage de cette importance, avec les connaissances que nous avons sur le sujet, est totalement irresponsable et totalement en contradiction avec les recommandations des scientifiques. Bien entendu ce n'est pas aux éleveurs de faire l'éducation des populations, mais c'est au Préfet qui autorise ces installations et à notre gouvernement qui prévoit des plans à long terme, de suivre les alertes émises par les spécialistes.

Alors, on peut jouer les optimistes négationnistes du réchauffement climatique et se dire plus intelligents que les scientifiques prévisionnistes du climat. Jouer à la roulette russe dans un habit de cow-boy, c'est attendre le couperet final sans aucun état d'âme.

La venue de Greta Thunberg à l'Assemblée Nationale est méprisée par certains députés. La jeunesse crie son désarroi car elle a tout un avenir à construire et toute une planète à sauver. Faut-il rappeler à nos députés que le principe de précaution est inscrit dans la Constitution ?

**9) Le Rapport du GIEC, groupement intergouvernemental d'expert sur l'évolution du climat.**

Le bureau d'étude de ce dossier n'en a pas connaissance et ceci est très inquiétant quand on a l'ambition de soutenir un projet comme celui-ci. C'est dire comment ce projet, qui n'est pas le seul dans les cartons, est présenté avec une vision de courte portée. Alors que c'est justement la multiplicité de ces activités agricoles industrielles installées partout en Bretagne et partout dans le monde qui contribue à hypothéquer l'avenir de l'humanité.

**10) La Région Bretagne**

Comment la Région peut-elle prôner une alimentation saine, faire signer une charte alimentaire, travailler sur un plan régional comme la Breizh Cop, encourager la conversion des fermes en cultures bio et en même temps lancer un « plan breton pour la filière volailles de chair » soit disant pour une meilleure qualité en subventionnant des usines comme celle de Langoëlan ?

Comment la Région peut-elle supprimer 10 contrats de formation (CS PTCPF: transformation de produits fermiers) au Cfppa de Pontivy en 2019 et ouvrir en 2021, une université des sciences "gastronomiques" avec slow food ?

Comment la Région peut-elle prendre part au capital de l'entreprise DOUX jusqu'à plus de 20 millions d'€uro pour son sauvetage et par là, encourager la production industrielle des poulaillers du modèle de Langoëlan ? Alors que tout cet argent pourrait accompagner les agriculteurs en transition vers un système herbagé "autonome".

Comment peut-elle financer la reprise de Triskalia par d'Aucy à hauteur de 5 millions d'€uro ? Triskalia dont les employés ont tant souffert des manipulations des pesticides de Monsanto-Bayer et attendent encore leur indemnisation.

On met en avant que la France est dépendante de 45% d'importation de poulets, mais on crée des usines pour l'exportation ! ?

« L'engagement financier de la Région en chiffres :

Engagée dans le plan de reprise - transformation de l'ex-groupe Doux, la Région Bretagne a prévu un apport de plus de 20 millions d'euros pour soutenir :

- La filière amont avec l'entrée pour 2 M€ au capital de Yer Breizh, SAS au capital de 6 M€, partagé entre LDC et Almunajem (France Poultry) pour 33,5% chacun ; Terrena et Triskalia pour 14% chacun ; la Région Bretagne pour 5%).
- La part de la Région Bretagne passera de 5 % à 33% pour atteindre 2 M € en 2021, par rachat aux partenaires industriels.
- La construction d'une nouvelle usine pour le marché français pour 12,7 M€
- La modernisation de l'usine export pour 1,2 M€
- Des investissements dans la filière pour 5 M€
- 85% des soutiens de la région sont dédiés à la transformation du modèle, aux nouvelles activités. »

Toutes ces entreprises n'ont qu'un intérêt, financier, celui de faire fructifier leurs actifs. L'empathie n'est pas leur crédo. Elles se défilent d'autant plus quand les rapports démontrent leur impact sur le climat mondial et n'ont de cesse que de produire des rapports et contre-rapports alimentant la pensée climato-sceptique, refusant de participer à l'effort collectif sur l'écologie, l'abaissement du réchauffement climatique. Le lobbying est efficace dans ce milieu.

Et la Région entraîne toute sa population à suivre comme un seul homme un modèle qu'elle réprouve en majorité. Les sondages le prouvent, les français sont prêts à changer de modèle agricole et consomment de plus en plus de produits biologiques.

## 1) La santé des sols

L'EARL de Kermaria a fait un bon choix et destine les fientes issues de ses poulaillers à devenir des composts ou engrais organiques pour enrichir les champs de régions sans élevage comme la Beauce.

Mr Kermagoret (ERB) précise que la teneur des sols en matière organique est en baisse constante dans le monde depuis l'avènement de l'agriculture «moderne» qui a négligé les fumiers et autres déchets organiques au profit d'engrais minéraux chimiques assimilables directement par les plantes. En Bretagne, on n'a pas à se plaindre compte-tenu de l'importance de l'élevage de ruminants et surtout la présence de prairie, excellent pourvoyeur de matière organique. Mais je ne vous apprendrai rien en disant que la tendance actuelle n'est pas réjouissante: les prairies sont en régression constante depuis plusieurs années. Elles sont retournées pour la mise en place de «grandes» cultures (céréales, maïs, colza...) censées mieux nourrir son homme...et les élevages hors-sol (sur béton) comme celui de Langoëlan sont un bon exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Et la méthanisation liée de plus en plus à ces méga projets n'arrange pas les choses !

La matière organique, c'est la base de la vie des sols. Sans matière organique, les bactéries, les larves, les algues, les vers disparaissent, il n'y a plus de vie, c'est le désert... L'humus permet aussi une meilleure rétention d'eau et permet donc une meilleure résistance des plantes aux grosses chaleurs.

C'est le futur de l'agriculture qui est en jeu. La matière organique est composée essentiellement de carbone, c'est une forme de stockage du Carbone, celui du CO2 qui nous pose tant de souci en ce moment !

Autre particularité des exploitations industrielles : la quasi absence de rotation ou au mieux des rotations réduites au minimum (maïs-blé). L'une des conséquences, c'est la multiplication des problèmes sanitaires et parasitaires et donc la nécessité absolue d'emploi de pesticides...La solution serait d'introduire la prairie en tête d'assolement : ça permettrait de faire des économies d'intrants à plus ou moins long-terme. Mais les plans de financement à Langoëlan et ailleurs sont dans le court-terme...

## 2) Conclusion

Le projet présenté ici n'est pas une franche reprise d'exploitation à la suite d'un départ en retraite du couple de parents comme annoncé. Il s'agit d'une création qui ne reprend pas les terres ni les poulaillers existant dans l'ancienne EARL Kerdauid. L'ancienne équipe faisait travailler 3 personnes, la nouvelle 2 personnes, ce n'est pas un progrès. A part aider les entreprises comme Sanders à maintenir ses emplois, les éleveurs ne font pas d'ouverture vers l'emploi au sein de leur propre entreprise.

L'exploitation s'écarte totalement des modèles agricoles vers lesquels la Bretagne devrait pourtant revenir, une production fermière de qualité, des élevages de proximité pour une alimentation locale, avec des cheptels considérablement réduits et de plus haut de gamme.

Le sol de la Bretagne se prête à l'élevage de plein air, pourquoi oriente-t-on nos éleveurs vers du Hors sol ? Raisonnablement, ce n'est pas de ce type d'élevage dont nous avons besoin aujourd'hui après tout ce que nous avons démontré.

Il faut arrêter cette production de masse de mauvaise qualité et qui impacte totalement notre survie sur cette planète.

Faire de l'agriculture durable, écologique et économiquement viable qui n'hypothèque pas les conditions de vie de nos jeunes agriculteurs durant toute leur durée de vie professionnelle.

Nous voulons produire une ressource alimentaire de qualité qui ne met pas en sursis la santé de nos enfants si la nôtre est déjà bien compromise.

Isabelle Rihouay-Jaffré

[https://www.bretagne.bzh/jcms/prod\\_428866/fr/la-region-bretagne-entre-au-capital-de-ver-breizh](https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_428866/fr/la-region-bretagne-entre-au-capital-de-ver-breizh)

[https://www.bretagne.bzh/jcms/prod\\_442499/fr/la-region-bretagne-entre-au-capital-du-groupe-d-aucy](https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_442499/fr/la-region-bretagne-entre-au-capital-du-groupe-d-aucy)

[https://www.bretagne.bzh/jcms/prod\\_455305/fr/bientot-une-universite-des-sciences-et-pratiques-gastronomiques-en-bretagne](https://www.bretagne.bzh/jcms/prod_455305/fr/bientot-une-universite-des-sciences-et-pratiques-gastronomiques-en-bretagne)

<https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/sondage-ifop-wwf-les-francais-pour-un-changement-de-modele-agricole>

<https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue/point-de-vue-le-modele-agricole-francais-bout-de-souffle-5617176>

En français :

[https://fr.wikisource.org/wiki/Rapport\\_du\\_GIEC\\_%3A\\_R%C3%A9chauffement\\_climatique\\_de\\_1%2C5%C2%80C](https://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_du_GIEC_%3A_R%C3%A9chauffement_climatique_de_1%2C5%C2%80C)



